



## **Association Les Amis du lac du Pont-à-l'Âge**

Réunion du Conseil d'administration du lundi 8 août 2022 à 20h

**Membres présent·e·s :** Brice Boucard, Jean-Claude Canou, Philippe Doyelle, Sophie Léonard, Jocelyn Leibovici, Martine Navarre, Julien Thurion.

**Membres excusé·e·s :** Annie Canou, Marie Mininger, François Savary,

### **I. Bilan du week-end des 30 et 31 juillet**

#### **I.1. Prestataires**

Le CA s'accorde pour louer la qualité des prestations fournies aussi bien pour ce qui est du grimpe-arbre que par Payette Animation.

#### **I.2. Affluence**

De nombreux enfants et familles étaient présentes, cela faisait chaud au cœur de voir autant d'animation et de sourires. Le parking était rempli (une quarantaine de voitures comptées l'après-midi).

Public : à la fois local, touristes et venus de plus loin (Limoges, Beaumes-Les-Mines...)

Dimension intergénérationnelle de la journée.

À titre de comparaison, le week-end suivant, 6 et 7 août, malgré le beau temps, une affluence plus que limitée, pas plus d'une dizaine de personnes.

Cette journée a également été l'occasion de recueillir de nouvelles adhésions à l'association.

#### **I.3. Finances**

Philippe et Martine ont avancé dans l'élaboration du bilan financier et les pertes s'élèveraient à environ 150 €.

#### **I.4. Problématiques rencontrées**

Un problème le dimanche : balades à poney payantes alors que notre affiche annonçait des animations gratuites.

Attention pour les événements à venir : plutôt privilégier gratuité complète et négocier un forfait (comme pour les autres animations cette année).

Côté pratique, penser également à un « cache-câble » pour sécuriser l'espace.



### 1.5. Discussion autour d'un texte-bilan

Écriture d'un bilan du week-end, sous forme de deux textes avec deux visées différentes :

- un texte bilan sur l'affluence, sur les témoignages à diffuser aux adhérents et à la presse ;
- un courrier à adresser à ÉLAN, présentant les difficultés rencontrées et les besoins pour de futures manifestations (évoquer l'organisation d'un marché de producteur, d'un concert).

Notion importante rappelée par Jocelyn, le droit au loisir. Dans une période où les coûts de la vie augmentent, il est essentiel que la population ait accès à des loisirs de proximité. Par ailleurs cela rejoint également l'enjeu écologique.

Beaucoup de demandes pour que le lac redevienne un lieu de baignade, d'activité nautique, de camping accessible à tous.

## **2. Préparation de l'Assemblée générale**

Pour rappel, l'Assemblée générale est prévue le samedi 24 septembre 2022 à 16 heures à salle des fêtes de Folles.

### 2.1. Envoi des invitations

Sophie prépare les invitations et les fait valider au CA (penser à mentionner appel à candidature et possibilité d'envoyer candidature en amont de l'AG). Elle se chargera ensuite de les envoyer aux formats électronique et papier la première semaine de septembre (statuts : 15 jours avant, donc 10 septembre maximum).

Format de l'invitation : un A4 avec invitation, ordre du jour, bulletin « pouvoir ».

Sophie se charge également de préparer une affiche (format A4) à diffuser dans les commerces des environs et dans nos réseaux (parents d'élèves, bibliothèques...). L'objectif est de trouver de nouveaux membres pour assister à l'AG et éventuellement participer au CA de l'association.

Philippe se charge de communiquer à la presse pour un article dans le journal.

La question d'inviter la communauté de commune ÉLAN à l'AG a fait débat. Après vote des membres en présence, il a été décidé qu'une invitation serait envoyée (5 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention). Le CA s'accorde cependant sur un point essentiel : l'AG est avant tout un moment d'échange pour l'association, entre ses adhérents. Si un membre de la Communauté de communes était présent, le CA devrait donc veiller à ce que la parole ne soit pas répartie de manière disproportionnée.

Par ailleurs, une invitation est également envoyée aux communes de Folles et de Laurière.



## 2.2. Renouvellement du CA

Les candidats au CA :

- Martine
- Julien
- Philippe
- Sophie
- Brice

## 2.3. Ordre du jour et répartition des tâches

- Rapport moral : Philippe.
- Rapport financier : Martine.
- Rapport d'activité : Sophie (bibliothèque d'ALPA, ruches de préservation, atelier nichoir, week-end de juillet).
- Election du nouveau CA.
- Présentation des projets à venir :
  - \* question de la centrale électrique : mobiliser la presse, solliciter les députés voire le ministère en charge de l'environnement ;
  - \* organisation de nouveaux ateliers, notamment sur la construction d'hôtels à insectes à l'automne ;
  - \* au moins une nouvelle projection d'un film documentaire en lien avec l'environnement suivi d'une conférence ;
  - \* nouvelle journée d'animations auprès du lac, avec animations pour les enfants/familles, un temps autour du modélisme, voire un concert (idéalement un samedi).
- Budget prévisionnel : Martine.

Martine se charge également de contacter la mairie de Folle pour se renseigner de la présence d'un vidéoprojecteur dans la salle.

Sophie prépare un PowerPoint (notamment photos pour illustrer rapport d'activité).

**Prochaine réunion : jeudi 15 septembre 2022 à 20h.**

*ALPA se donne pour objectifs d'organiser, favoriser et soutenir toute action visant à la préservation de notre milieu naturel local.*